Colors : CYAN MAGENTA YELLOW BLACK

Caractéristiques : Insecticide appât longue durée à pulvériser contre les mouches. Formulation très attractive à base de sucre et d'un mélange unique de composants : L'arôme Bayer LEJ et la phéromone Muscalure®. Efficacité rapide en quelques minutes, même contre les mouches résistantes aux autres insecticides. QuickBayt® Spray contient également l'agent amérisant BITREX™, qui empêche l'ingestion accidentelle du produit.

Champ d'application : Produit homologué pour la désinsectisation des bâtiments d'élevages contre les mouches (exemple : Elevages porcins, laitiers, poules pondeuses etc...).

Insectes ciblés : Mouches *(Musca domestica)*.

Dosage : Dose homologuée de QuickBayt® Spray : 2,5 g / m² de surface au sol. QuickBayt® Spray doit être appliqué à l'aide d'un pulvérisateur basse pression (~1 bar). Diluer 250 g de produit dans 2 Litres d'eau pour traiter un bâtiment de 100 m² de surface au sol.

250 g QuickBayt® Spray + 2 L Eau = 100 m² de surface au sol.

Agiter le pulvérisateur jusqu'à obtention d'une solution homogène.

Mode d'emploi : Pulvériser la solution sur environ 40 m² de surface murale pour 100 m² de surface au sol. Réaliser un traitement ciblé sur les zones à fortes infestations, murs, piliers, autour des fenêtres etc... QuickBayt® Spray permet un contrôle efficace des populations de mouches en bâtiment d'élevage. Pour prolonger l'efficacité de QuickBayt® Spray, maintenir les bâtiments traités dans de bonnes conditions d'hygiène, nettoyer les zones traitées lorsqu'elles sont recouvertes de poussière. Ré humidifier les zones traitées réactive l'efficacité du produit. Retraiter avec un intervalle minimum de 28 jours et un maximum de 5 applications par an. Ne pas traiter directement les fosses à lisier. Après application, nettoyer et rincer le pulvérisateur à l'eau et vider la solution de rinçage dans la fosse.

Traitement en présence des animaux : QuickBayt® Spray peut être utilisé en présence des animaux en leur évitant tout contact avec le produit pendant l'application. Appliquer le produit sur des zones hors d'atteinte des animaux et sans contamination des aliments, même dans le cas de bâtiments en vide sanitaire. Eviter de traiter les plafonds. Ne pas traiter directement sur les animaux, leur alimentation ou le matériel de traite. Eviter de traiter les surfaces touchées quotidiennement.

Programme de gestion des résistances : La matière active de QuickBayt® Spray est l'imidaclopride qui appartient à une classe d'insecticides : les néonicotinoides. Ces derniers ont un mode d'action différent des autres classes d'insecticides, tels que les pyréthrinoides et organophosphorés. L'utilisation d'insecticides appâts tels que QuickBayt® Spray réduit la probabilité d'apparition de résistances. Il est cependant recommandé de ne pas utiliser le produit continuellement en tant qu'agent unique de contrôle des populations de mouches. QuickBayt® Spray doit être utilisé en tant que composant essentiel d'un programme de gestion intégrée comprenant le maintien de bonnes conditions d'hygiène et l'usage d'un larvicide d'une classe chimique différente.

Emballages : Ne pas réutiliser les emballages vides. Eliminer en respectant la réglementation en vigueur. Avant toute utilisation consulter la Fiche de Données de Sécurité de QuickBayt® Spray.

ATTENTION

QUICKBAYT® SPRAY - AMM transitoire n° 2070254
Contient : 10% m/m imidaclopride (CAS n°138261-41-3)
Granulés à disperser dans l'eau (WG)

H410 **Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

EUH401 **Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.**

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

PREMIERS SOINS

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Ingestion : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche. Provoquez le vomissement, seulement si :
1. le patient est parfaitement conscient,
2. aucune aide médicale n'est rapidement disponible,
3. l'équivalent d'une cuillère à soupe a été ingérée, et
4. l'ingestion remonte à moins d'une heure. (Le vomi ne doit pas pénétrer dans les voies respiratoires).

Fiche de donnée sécurité disponible sur internet : www.quickfds.fr

N° d'appel d'urgence 24h/24h : 33 04.72.85.25.25

Important :
Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers qui peuvent intervenir et échappent à notre contrôle (matériels utilisés, conditions d'application, mélange du produit, etc...). Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Ecologie

FR79377959E

Bayer

N°Lot / date de fabrication : voir sur emballage
Date de péremption : 3 ans après date de fabrication

Bayer S.A.S.
Activité Hygiène Publique et Rurale
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE